

Communiqué de presse de Cargo sous terrain AG

Bâle, le 31 août 2022

Nouvelle organisation et coopération avec Bâle

Avec l'entrée en vigueur de la «loi sur le transport souterrain de marchandises», Cargo sous terrain AG (CST) a aujourd'hui adapté sa structure d'entreprise aux exigences de la réalisation. Avec un conseil d'administration resserré, un financement garanti et une équipe d'application élargie, CST peut aborder sereinement la phase de permis de construire dans les prochaines années. CST a également pu signer un accord de coopération avec le président du gouvernement de Bâle-Ville, Beat Jans.



Le président du Conseil d'Etat bâlois Beat Jans et Peter Sutterlüti signent l'accord entre Bâle-Ville et CST.

L'entrée en vigueur de la «loi sur le transport souterrain de marchandises» le 1^{er} août 2022 représente la base légale pour la réalisation de CST. À l'échelle fédérale, cela signifie l'établissement du plan sectoriel qui prescrit les conditions générales jusqu'à l'autorisation de planification pour la construction. Cela comprend également les sondages géologiques du sous-sol. Parallèlement à la planification sectorielle de la Confédération, les cantons – en accord avec CST – devront intégrer dans leur planification sectorielle le tracé de la ligne du tunnel et les sites d'entrée et de sortie (Hubs). À cet effet, CST étoffe régulièrement son équipe sur le site d'Oltén, principalement dans les domaines construction, planification et IT, mais aussi marché et exploitation. CST développe aussi les activités opérationnelles déjà commencées en matière de logistique urbaine.

Lors de l'assemblée des actionnaires de ce jour à Bâle, la CST AG a mis en place une nouvelle organisation à plus long terme qui doit rester jusqu'à la délivrance du permis de construire. La responsabilité est désormais assurée par les principaux investisseurs de l'actuelle phase: Coop, Credit Suisse, la Poste Suisse, Helvetia Assurances, K+D Valueinvest, Migros, La Mobilière, Swisscom, Vaudoise Assurances, la banque cantonale de Zurich, ainsi que le développeur européen d'infrastructures Meridiam. Conformément à l'exigence du législateur, la majeure partie des actions restent suisses.

Nouveau président et collaboration avec le canton de Bâle-Ville

Marco Rosso de Meridiam est le nouveau président du conseil d'administration; il remplace à cette fonction Peter Sutterlütli, président-fondateur durant de nombreuses années. Les autres administrateurs sont Rainer Deutschmann, Stefan Kuhn, Stefan Nünlist, Peter Sutterlütli et Daniel Wiener. Tous appartenaient à l'ancien conseil d'administration, passé de 34 à 7 personnes dans le cadre de sa réorganisation (un siège reste encore vacant). La direction de CST a également été remaniée et les exigences opérationnelles adaptées à la nouvelle phase. La CST AG est actuellement à la recherche d'un nouveau CEO qui apporte l'expérience nécessaire à la mise en œuvre du projet.

«La transition vers le nouveau conseil d'administration va de pair avec la poursuite du projet», précise Peter Sutterlütli, président du conseil d'administration depuis mars 2017 et qui continue de faire profiter le comité de son expérience. «Le conseil d'administration fraîchement réélu reflète l'engagement des principaux investisseurs dans la phase de planification et de permis de construire du projet intergénérationnel CST.» Le nouveau président du conseil d'administration Marco Rosso déclare: «Je me réjouis que ce projet durable, qui fait l'objet d'une attention mondiale, passe à la prochaine phase de son développement. CST apportera une amélioration de la qualité de vie pour les générations futures à la campagne et dans les villes.»

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue au siège bâlois de CST, le président du Conseil d'Etat Beat Jans et les responsables de CST ont signé une déclaration commune en faveur d'une étroite collaboration dans les domaines de la city-logistique, du développement de zones urbaines et du raccordement prévu de la ville et du port rhénan au réseau CST. Les partenaires exploiteront les potentiels et les possibles synergies entre le site logistique de Bâle et CST, ce qui a déjà livré des résultats positifs dans d'autres cantons entre Genève et Saint-Gall. «Vous avez précisément fait preuve de l'esprit de pionnier qui a rendu possible le désenclavement et la traversée des Alpes», a déclaré Beat Jans à l'assemblée, «le Conseil d'Etat de Bâle-Ville veut maintenant créer les conditions qui nous permettront de déterminer et d'utiliser les potentiels du CST également dans la logistique urbaine et les transformations à venir.»

Autres informations pour les médias

Marco Rosso, président du comité d'administration CST AG, Tél. +33 1 53 34 96 96

Peter Sutterlütli, administrateur CST AG, Tél. 079 300 06 79, peter.sutterluetli@cst.ch

Patrik Aellig, communication CST AG, Tél. 078 764 13 88, patrik.aellig@cst.ch

www.cst.ch